

Refus de la Banque centrale européenne (BCE) d'accorder au public l'accès à des documents concernant les mesures d'urgence et de préparation relatives à l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Affaire ouverte

Affaire 1327/2022/SF - Ouvert le 18/07/2022 - Décision le 12/09/2022 - Institution concernée Banque centrale européenne (Pas d'acte de mauvaise administration constaté) |